

RAPPORT

Concerne préavis No 36/80. Demande de crédit de Fr. 22'350 pour l'installation d'une passerelle au-dessus de la rte de l'Etraz.

La commission s'est réunie afin d'examiner ce préavis de la municipalité le 27 octobre 1980.

Il en ressort non pas une conclusion positive ou négative mais plutôt quelques remarques quant à ce projet. Ce sont les points suivants:

- 1) Nous comprenons que pour des raisons de sécurité et sur la base de pétitions à l'égard de l'Etat, l'exécutif propose cette possibilité de contact entre le village et le quartier de la Tuillière.
- 2) Cependant la sécurité ne serait que partielle étant donné que les sorties des quartiers Sous-le-bois et le Pélard n'ont pas de trottoir d'amenée à cette passerelle si ce n'est côté lac.
- 3) L'utilisation de cette passerelle amène des inconvénients concernant notamment le trafic des bicyclettes ainsi que des poussettes. Actuellement l'on peut remarquer que les jeunes enfants ne se rendent à l'école qu'accompagnés de leurs parents et les plus grands à bicyclette et de ce fait n'utiliseraient pas ce passage.
- 4) D'autre part en étant réaliste nous doutons que les usagers gravissent et redescendent 65 marches plus 12 m. de traversée alors que la route représente un passage plus rapide et plus facile avec ses quelques 8m. sans avoir à rejoindre la passerelle.
- 5) Quelques agglomérations dont St-Prex ont déjà fait cette expérience avec en conclusion l'abandon.
- 6) En plus nous pensons que lors de l'aménagement d'un passage de la voie CFF la question de l'accès sur la route de l'Etraz sera revue. Une étude plus poussée et définitive serait à envisagée à ce moment-là. Mais quelles seront les possibilités accordées par l'Etat?

Aussi en conclusion la commission se borne à rendre attentif le conseil sur ces quelques points et le soin de décider de la mesure à accorder à ce préavis.

La commission propose le rejet du préavis

Prangins, le 31 octobre 1980 pour la commission

M. BAUMGARTNER Werner
Mlle DUNANT Christiane
M. FISCHER A.
M. RYSER P.
M. FOURNIER J. rapporteur

W. Baumgartner
Christiane Dunant
A. Fischer
P. Rysler
J. Fournier